

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 21 octobre 2013

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 17 septembre 2013

21 Services culturels – convention avec le Conseil Général de l’Oise - demande de subvention 2013

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MEKCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BERNARD-LUNEAU, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHÉLIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. SZPIRKO

M. GRIMBERT

M. MACHU

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Pouvoir à :

Mme PAMART

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à :

Mme FEVRIER

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

La Ville de Creil et le Conseil Général de l’Oise, se sont fixés des objectifs pour aider différents services culturels de la ville :

- Grange à musique - aide à une programmation de qualité et diverses actions dans différents domaines (diffusion, résidences d’artistes, portage de festival,...),
- Concert Musiques du monde du 16 juin 2013,
- Musée Gallé-Juillet – Album des collections et exposition temporaire,
- Médiathèque Antoine Chanut – Histoire locale - projet autour de Berthe Fouchère,
- Espace Henri Matisse – aide à une résidence d’artiste,
- Conservatoire municipal de musique et de danse – fonctionnement des C4 (Chœur des Collégiens du Conservatoire de Creil) – Classe à horaires aménagés musique.

Pour atteindre ces objectifs, il vous est proposé d’autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 33 000 € auprès du conseil général de l’Oise et à signer la convention correspondante.

Vous êtes appelés à voter.




maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu la convention ci-annexée,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 17 septembre 2013,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité

Article 1^{er} : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 33 000 € auprès du conseil général de l'Oise.

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention avec le Conseil général de l'Oise portant sur diverses actions culturelles à la médiathèque Antoine Chanut, au musée Gallé-Juillet, à l'espace Henri Matisse et au conservatoire municipal de musique et de danse ainsi que pour la programmation de la Grange à musique et le concert musiques du monde.

Article 3 : d'imputer les recettes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 25 OCT. 2013

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE
après dépôt en Sous-Préfecture le 25/10/2013
et publication ou notification le 25/10/2013
CREIL, le 25/10/2013

LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

